2.4 Indemnisation du chômage

En septembre 2019, en France hors Mayotte, parmi les personnes inscrites de façon continue au cours du mois à Pôle emploi en catégories A, B, C, D et E, 65 % ont eu un droit ouvert, tout au long du mois, à une allocation chômage auprès de l'assurance chômage ou de l'État (personnes continûment indemnisables) et 47 % en ont perçu effectivement une (personnes indemnisées) ; les autres n'ont pas été indemnisées ce mois-là pour différentes raisons, majoritairement celle d'avoir travaillé et reçu un salaire supérieur à un seuil donné ▶ figure 1.

En septembre 2019, 89 % des personnes continûment indemnisables à une allocation chômage l'ont été au titre de l'assurance chômage, majoritairement par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). Les personnes privées d'emploi et n'ayant pas ou plus de droit à l'assurance chômage, et pouvant justifier d'une durée d'activité suffisante, peuvent bénéficier d'allocations chômage financées par l'État, en majorité l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Après avoir diminué fortement (– 12,9 points entre janvier 2009 et décembre 2014), la part des **demandeurs d'emploi** ou **dispensés de recherche d'emploi** (DRE) indemnisables s'est légèrement redressée (+ 2,8 points entre octobre 2014 et septembre 2019) ► **figure 2**.

Le montant de l'ARE dépend des salaires antérieurs perçus : le taux de remplacement journalier pour les personnes indemnisables du régime général rapporte l'allocation journalière au **salaire journalier de référence** (SJR). En considérant les montants nets de cotisations, il est compris entre 63 % et 94 % (entre 57 % et 75 % en montants bruts). Il est d'autant plus élevé que le SJR est faible. Le montant mensuel de l'allocation financée par l'assurance chômage est calculé en fonction du SJR et du

nombre de jours effectivement indemnisés dans le mois. En septembre 2019, les personnes indemnisées par l'assurance chômage ont percu en moyenne 955 euros nets figure 3, le taux de remplacement net moven sur les iours indemnisés s'élevant à 73 % (61 % en brut). La moitié d'entre elles a percu un montant net supérieur à 915 euros et moins de 1 % a bénéficié du montant mensuel maximal, soit 6 723 euros nets. Le montant moven net percu est plus élevé pour les hommes (1 080 euros) que pour les femmes (845 euros), notamment en raison d'un moindre recours au temps partiel et d'un SIR en movenne plus élevé. Le montant moven augmente avec l'âge, passant de 715 euros pour les moins de 25 ans à 1 070 euros pour les 50 ans ou plus.

En septembre 2019, 53 % des personnes continûment indemnisables par l'ARE ont recu des revenus au titre d'une activité exercée tout en restant inscrites à Pôle emploi (activité réduite des allocataires) > figure 4. La moitié d'entre elles environ a perçu simultanément une fraction de leur allocation chômage : en moyenne, ces personnes ont perçu un revenu net de 1 385 euros, dont 675 euros au titre de l'ARF et 710 euros au titre de leur activité. L'autre moitié n'a pas bénéficié d'allocation chômage, majoritairement en raison d'un revenu d'activité plus élevé que le seuil (1 540 euros nets en moyenne). Les personnes indemnisées sans activité réduite ont reçu, en moyenne, 1 090 euros nets d'ARE.

En moyenne en septembre 2019, les bénéficiaires de l'ASS ont perçu 482 euros nets. Pour un mois de 30 jours (comme septembre), le montant reçu par une personne seule sans activité est de 502,20 euros nets ; il est moindre pour les demandeurs d'emploi percevant en même temps des revenus d'activité.

Définitions

Catégories A, B, C, D et E, indemnisable, indemnisé, allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), allocation de solidarité spécifique (ASS), demandeur d'emploi, dispensé de recherche d'emploi (DRE), salaire journalier de référence (SJR), activité réduite des allocataires, déciles, quartiles, médiane, allocation de sécurisation professionnelle (ASP) : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« Indemnisation des demandeurs d'emploi en 2017 », Dares Résultats n° 039, novembre 2020.

▶ 1. Situation vis-à-vis de l'indemnisation des inscrits à Pôle emploi en septembre 2019

données brutes

								u	ornices brates
	Catégories A, B, C		Catégories A, B, C, D, E						
	Effectif	Part	Effectif	Part	Répartition par âge (en %)			Répartition par sexe (en %)	
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes
Personnes indemnisables¹ Par l'assurance chômage² Par l'État Indemnisées Par l'assurance chômage Par l'État Non indemnisées Personnes non indemnisables	3 541 3 158 383 2 569 2 235 334 972 1 774	67 59 7 48 42 6 18 33	3 788 3 376 412 2 771 2 418 353 1 017 2 047	65 58 7 48 41 6 17 35	57 56 1 41 40 1 16 43	65 59 5 46 42 4 18 36	70 55 14 54 41 13 16 31	65 57 8 48 41 7 17	65 59 6 47 42 5 18 35
Ensemble	5 316	100	5 835	100	100	100	100	100	100

¹ Personnes indemnisables en continu sur le mois. 2 Principalement l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE); mais également l'ARE-formation et l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

Champ: France hors Mayotte, personnes inscrites à Pôle emploi présentes sur la totalité du mois de septembre 2019 ; hors valeurs aberrantes (0.8 % des observations).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10°) : segment D3 2019.

2. Part des personnes indemnisées parmi les indemnisables, et des personnes indemnisables parmi les demandeurs d'emploi ou DRE entre 2009 et 2019



1 Part des individus indemnisés au moins un jour au cours du mois par l'assurance chômage ou par l'État parmi l'ensemble des personnes continûment indemnisables. 2 Part des individus continûment indemnisables au cours du mois par l'assurance chômage ou par l'État parmi l'ensemble des personnes continûment inscrites ou dispensées de recherche d'emploi (DRE). Champ: France hors Mayotte, personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi ; données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Source: Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10³): segment D 3 2019.

▶ 3. Montant mensuel net d'allocation d'assurance chômage en septembre 2019

données brutes, en euros par mois

	Moyenne	1 ^{er} décile	1er quartile	Médiane	3º quartile	9º décile
Moins de 25 ans 25-49 ans 50 ans ou plus	715 950 1 070	235 255 230	475 605 540	785 935 930	940 1 140 1 260	1 045 1 530 1 890
Femmes Hommes	845 1 080	205 320	480 700	845 980	1 050 1 225	1 410 1 700
Ensemble	955	245	560	915	1 130	1 530

Note: sont prises en compte l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), l'ARE-formation, l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP). **Champ**: France hors Mayotte: personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E indemnisées par l'assurance chômage en septembre 2019 et continûment indemnisables; hors valeurs aberrantes (0,8 % des observations). *Source*: Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10°); segment D3 2019.

► 4. Allocation d'aide au retour à l'emploi et revenus d'activité des personnes continûment indemnisables par l'ARE selon l'exercice ou non d'une activité réduite en septembre 2019

données brutes

	Répartition	Montants moyens nets perçus (en euros par mois)				
	(en %)	Salaire (1)	Allocation (2)	Revenu total $(3) = (1) + (2)$		
Personnes indemnisées Avec des revenus d'activité Sans revenu d'activité Personnes non indemnisées Avec des revenus d'activité Sans revenu d'activité	71 26 45 29 27 2	255 710 0 1 445 1 540 0	940 675 1 090 0 0	1 195 1 385 1 090 1 445 1 540 0		
Ensemble	100	600	670	1 270		

Note : les salaires nets sont estimés en appliquant les taux contractuels obligatoires de cotisation en vigueur en 2019 (par tranche de plafonds mensuels de sécurité sociale) aux salaires bruts déclarés de revenus d'activité et en approchant la qualification de l'activité réduite exercée par la qualification du métier recherché.

Champ: France hors Mayotte, personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E continûment indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) en septembre 2019; hors valeurs abberrantes (0,8 % des observations). Source: Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10°); segment D3 2019.